

# Mise sur pied de groupes témoins et de consultations communautaires

Les groupes témoins et les consultations communautaires constituent d'excellents moyens pour obtenir des commentaires concernant des idées, des plans et des stratégies. Les informations que vous réunirez vous donneront un aperçu des initiatives et vous aideront à prendre des décisions. L'organisation de ces occasions pour obtenir des commentaires permet de s'assurer que la collectivité est tenue au courant de ce que vous voulez réaliser et qu'elle a le sentiment de participer au processus de définition des options parmi lesquelles elle pourra ensuite choisir.

## Groupes témoins

Les groupes témoins offrent la possibilité de consultations en profondeur, selon le format suivant :

- De six à 10 personnes participent en raison de leur engagement, d'un intérêt particulier pour le sujet de discussion, ou d'un intérêt marqué pour ce sujet.
- Une durée variant d'une à deux heures.
- Les animatrices mènent la discussion et posent des questions supplémentaires en vue d'obtenir des réponses, à l'aide d'une liste de questions dont la structure est souple.
- Il s'agit d'une discussion informelle et interactive où la parole est donnée en priorité aux participantes.
- L'animatrice a pour rôle de s'assurer que la conversation porte sur le sujet préétabli et que toutes les participantes ont l'occasion de formuler leurs commentaires.

Les groupes témoins s'avèrent utiles pour : obtenir des réponses plus élaborées concernant un problème donné; aménager un environnement où les personnes se sentiront à l'aise pour participer; offrir des occasions pour discuter et débattre de certaines questions. En outre, il est facile de mettre sur pied des groupes témoins étant donné qu'il s'agit de groupes de petite taille et que leur organisation nécessite peu de ressources humaines et financières.

## Consultations communautaires

Les consultations communautaires permettent de réunir des personnes intéressées à obtenir des renseignements sur un sujet donné et à en discuter. Elles permettent de fournir de l'information à la collectivité et de recueillir de l'information auprès de la collectivité, tout en permettant l'interaction et les échanges.

Les consultations communautaires peuvent se présenter sous le format suivant :

- Le public peut assister à ces consultations qui peuvent intéresser un petit ou un grand groupe de personnes, en fonction de l'intérêt pour la question à discuter.
- Une durée variant de deux à quatre heures, mais la consultation doit être adaptée pour s'assurer que tout le monde a pris la parole.
- Au cours des consultations, des présentations sont données sur un sujet précis, suivies d'une discussion générale.
- L'animatrice présente les personnes qui ont un exposé à faire et invite les participantes à prendre part à la discussion.
- L'animatrice a préalablement préparé une liste de questions pour s'assurer que les participantes formuleront des commentaires sur des sujets pertinents.
- On peut demander aux participantes de remplir un court questionnaire à la fin de la consultation pour fournir des commentaires particuliers sur des sujets pertinents.

Les consultations communautaires permettent aux membres d'une collectivité donnée de mieux comprendre les questions qui les concernent et d'agir en conséquence. Elles fournissent également aux décideurs un bon aperçu des perspectives de la collectivité concernant des sujets précis. Ces consultations exigent beaucoup d'organisation et des ressources (humaines et financières) de sorte qu'elles ne doivent être envisagées que pour la planification de projets d'envergure (p. ex., la construction de nouvelles installations) ou encore la mise en œuvre de changements qui toucheront l'ensemble de la collectivité. Si vous

désirez seulement informer les gens des programmes et des services offerts, la mise sur pied de groupes témoins pourrait s'avérer une meilleure option.

## Mise sur pied d'un groupe témoin ou d'une consultation communautaire

1. Choisir une date et un lieu.
2. Rédiger des invitations et des communications pour faire connaître la tenue de l'événement, y compris les coordonnées d'une personne-ressource et des informations sur la façon de procéder pour confirmer sa présence.
3. Faire parvenir aux participantes les documents fournissant des renseignements généraux ou préparer les documents qui seront distribués aux participantes.
4. Élaborer un guide à l'intention de l'animatrice, lequel comprendra les questions et les délais prévus pour que l'animatrice puisse faire en sorte que tout se déroule bien et que l'on traite du sujet à discuter.
5. Élaborer un formulaire d'évaluation qui sera distribué aux participantes.
6. Confirmer le nombre de participantes et commander les services d'alimentation requis.
7. Tenir la réunion du groupe témoin ou de la consultation communautaire.
8. Résumer les commentaires formulés et compiler les résultats de l'évaluation.
9. Effectuer un suivi auprès des participantes concernant les résultats de la consultation et des prochaines étapes qui en découlent, le cas échéant.

## Trucs et astuces

- Définir clairement l'objectif ou le but global de la consultation : les gens ont besoin de savoir pourquoi vous leur avez demandé de participer.
- Pour briser la glace, demander aux personnes de se présenter elles-mêmes et permettre à toutes celles qui sont présentes de savoir qui participe.
- Expliquer comment se déroulera la consultation : délais, confidentialité, questions à poser, etc.
- Avant d'utiliser un magnétophone ou des caméras, demander la permission.
- Fournir de l'information concernant la logistique : où sont les toilettes, les rafraîchissements offerts, etc.
- Déployer des efforts pour que toutes les personnes participent à la discussion.
- Remercier les participantes pour leurs commentaires et l'information fournie.
- Décrire aux participantes la procédure à suivre pour la rencontre et les prochaines étapes.

DÉC. 2011

**L'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique (ACAFA) Tél: 613-562-5667**

Pour obtenir de plus amples informations sur le projet *Mères en mouvement*, communiquez avec l'ACAFA à [caaws@caaws.ca](mailto:caaws@caaws.ca) ou consultez le site Web à [www.caaws.ca/mothersinmotion/f/](http://www.caaws.ca/mothersinmotion/f/).

Ce projet a reçu l'appui de :

Ontario  
Trillium  
Foundation



Fondation  
Trillium  
de l'Ontario



Canadian Association for the  
Advancement of Women  
and Sport and Physical Activity

Association canadienne pour  
l'avancement des femmes  
du sport et de l'activité physique

mères en mouvement